

Air Algérie dévoile son programme de rapatriement des algériens bloqués à l'étranger

P.03



SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

N°2872 Samedi 05 Décembre 2020 - Prix: 15 DA - www.seybouse.com

Covid-19 : Une prime pour indemniser le personnel du secteur de l'éducation touché

P.24

Le ministre de l'industrie pharmaceutique : **« L'Algérie peut produire le vaccin coronavirus « SPOUTNIK V » »**

P.03



ALGERIE - RUSSIE



Le vaccin russe anti coronavirus « sputnik v » pourrait être produit en Algérie, selon kirill Dmitriev

P.03

PÉNURIE DES MÉDICAMENTS :



C'est la faute au Covid-19, selon l'Association des distributeurs

P.04

ANNABA



La décroissance continue en Algérie 1775 contaminations et 33 décès en deux jours

P.05

Journée internationale des personnes handicapées :
Forte volonté politique pour l'insertion sociale et économique des personnes à besoins spécifiques



P.05

RÉSOLUTION DU PE :

Goudjil exprime au président du sénat français, Gérard Larcher le refus de l'Algérie de toute ingérence dans ses affaires internes

Le président du Conseil de la nation par intérim, M. Salah Goudjil, a reçu jeudi dernier une communication téléphonique de président du Sénat de la République Française, Gérard Larcher au cours de laquelle il a exprimé le refus de l'Algérie de "toute ingérence dans ses affaires internes de quelque nature soit-elle", dans la foulée de la résolution adoptée par le Parlement Européen sur la situation des droits de l'homme en Algérie, indique un communiqué du Conseil de la nation. Salah Goudjil a fait part à son interlocuteur M. Gérard Larcher du refus de l'Algérie de "toute ingérence dans ses affaires internes de quelque nature soit-elle", insistant sur le fait que, la résolution adoptée par le Parlement Européen sur la situation des droits de l'homme en Algérie est "un acte en totale contradiction avec la pratique parlementaire", précise la même source.



Il a ajouté qu'il n'était "pas sans bénéficier du soutien occulte de la part de groupes d'intérêt, de lobbies, de partis politiques et d'entités qui, œuvrent à parasiter les relations de l'Algérie avec ses partenaires, ainsi que le processus démocratique dans

lequel elle s'est résolument engagée et l'entrave de toutes les démarches entamées en matière de réformes et de changements auxquels aspire le peuple Algérien".

Les entretiens entre les Présidents des deux Chambres ont permis

par ailleurs de passer en revue les relations parlementaires entre le Conseil de la nation et le Sénat français.

Les deux parties ont exprimé leur volonté commune d'accorder à ces relations "plus d'intérêt" et de les étendre à des horizons "plus vastes" à travers notamment, l'optimisation des mécanismes de concertation et de coordination prévus par le protocole de coopération bilatérale, signé entre les deux parties en septembre 2015 à Alger, afin d'accompagner la coopération souhaitée par les deux pays et gouvernements dans divers domaines, dans "le strict respect" des intérêts mutuels des deux peuples et des deux pays, conformément aux démarches, aux efforts et aux orientations des leaders des deux pays, M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République et M. Emmanuel Macron, Président de la République française.

Les entretiens entre les présidents des deux chambres parlementaires ont par ailleurs, englobé d'autres questions et dossiers entre autres, les répercussions de la propagation de la pandémie du Coronavirus, l'islamophobie et la démocratie ainsi que, divers questions et dossiers d'intérêt commun.

Il s'agit principalement de l'évolution des situations au niveau local et régional à l'instar de la lutte antiterroriste, le tarissement de ses sources de financement à travers la concrétisation de la criminalisation du paiement des rançons, le processus de règlement de la crise libyenne, la situation au Mali et les derniers développements connus par la question du Sahara Occidental et "les souffrances endurées" par le peuple Sahraoui, "la répression et l'injustice qu'il subit et le déni de ses droits légitimes".

SLIMANE CHENINE:

"Le Parlement européen cherche à créer un Hirak des réseaux sociaux"

A l'ouverture de la traditionnelle séance des questions orales, jeudi dernier à l'APN, son président, Slimane Chenine, est revenu à la charge sur la résolution du Parlement européen condamnant l'Algérie pour violation des droits de l'Homme.

Il dénonce ce qu'il appelle "des tentatives de créer des problèmes, de provoquer un désordre programmé, à travers un Hirak des réseaux sociaux" et accuse le Parlement européen d'agir "par procuration en faveur de lobbies connus chez nous pour leur pressions, leurs provocations et leurs tentatives d'isoler l'Algérie".

Et tout en brocardant encore le Parlement

européen pour sa politique de "deux poids et deux mesures", Slimane Chenine souligne que "les feuilles de route élaborées dans les laboratoires atlantiques, visant à copier coller des agendas politiques et des phases transitionnelles sont rejetées par les Algériens".

"Nous croyons au dialogue avec le Parlement européen, à condition qu'il respecte notre souveraineté, notre indépendance et nos intérêts stratégiques", conclut le président de l'APN au sujet de cette séquence relative à la résolution du Parlement européen qui continue de provoquer de la mousse politico-médiatique.



ALGÉRIE-ITALIE :

Le ministre italien des Affaires étrangères attendu ce samedi à Alger

Le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Luigi Di-Maio, effectuera, à partir de ce samedi, une visite de travail de deux jours en Algérie, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "Cette deuxième visite à Alger de M.Di-Maio, au titre de l'année 2020, s'inscrit dans le cadre de la consolidation des liens d'amitié et

de coopération entre l'Algérie et l'Italie", précise la même source, ajoutant qu'elle "constituera, pour les deux parties, une occasion de passer en revue les axes prioritaires de la coopération bilatérale et d'examiner l'agenda des grandes échéances à venir, notamment la tenue, au cours de l'année 2021, de la 4ème réunion de Haut niveau".

Les questions d'actualité régionales et internationales, en particulier, l'évolution récente au Sahara occidental ainsi que

la situation en Libye et au Mali, figureront également à l'ordre du jour des entretiens entre les chefs de la diplomatie des deux pays.

Les deux ministres procéderont, au cours de cette visite, à la signature d'un memorandum d'entente instituant "le dialogue stratégique sur les relations bilatérales et les questions politiques et de sécurité globale", ajoute le communiqué du MAE. A l'issue de sa visite, M. Di-Maio sera reçu par le Premier ministre, M.Abdelaziz Djerad



SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Edité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE
Direction, rédaction et administration :
46, rue Emir Abdelkader - Annaba

Directeur general :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybouse.com
Email: seybousetimes@hotmail.fr
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri
Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité,
s'adresser à l'entreprise
nationale de communi-
cation d'édition et de
publicité, ANEP. SPA,
1 AVENUE PASTEUR
ALGER
TEL : 021/71 16 64
021/73 71 28
FAX : 021/73 95 59
021/73 99 19

Les manuscrits, photo-
graphies ou tout autre
document et illustration
adressés ou remis
à la rédaction ne seront
pas rendus et ne feront
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tous articles sauf
accord de la rédaction

Le vaccin russe anti coronavirus « sputnik v » pourrait être produit en Algérie, selon kirill Dmitriev

Le président de fonds souverain russe, kirill Dmitriev, a révélé, ce vendredi 2 décembre, que le vaccin anti coronavirus « sputnik v » pourrait être produit en Algérie.

Lors d'une réunion de présentation de vaccin russe anti covid-19 à l'ONU, kirill Dmitriev a fait savoir que « sputnik v » pourrait être produit en Algérie ainsi qu'en Égypte.

« En Afrique, la production de vaccin anti-coronavirus sputnik v pourrait avoir lieu en Algérie et en Égypte », a déclaré le président de fonds souverain

russe, ajoutant que les autorités de son pays négocient également avec le Nigeria pour entamer la production prochainement.

Selon l'agence russe « racc », kirill Dmitriev a également indiqué que « plus de 40 pays on exprimé de l'intérêt au vaccin russe et plus de 1,2 milliard de doses on été précommandées ». Poutine annonce le lancement d'une « campagne de vaccination à grande échelle »

Lors de la même réunion, le président russe Vladimir poutine a annoncé lancement d'une « campagne de vaccination à grande échelle » à partir de la



semaine prochaine.

« je sais que plus de deux millions de doses on déjà été produites ou elles seront produites dans les prochains jours (...) nous allons commencer le vaccination à

grande échelle dès le fin de le semaine prochaine », a-t-il dit.

« On commencera, comme convenu, par deux groupes à risque comme les médecins et les enseignants... », a ajouté

Vladimir poutine.

100.000 personnes déjà vaccinées en Russie

De son côté, le ministre russe de la santé, mikhaïl mourachko, a annoncé que plus de 100.000 personnes on déjà été vaccinées contre le coronavirus, soulignant que le nombre pourrait atteindre plusieurs dizaines de millions en 2021.

Pour rappel, les autorités russes avaient annoncé, fin novembre dernier, avoir commencé à vacciner leur militaire. Ils prévoient de vacciner 400 000 d'entre eux, don 80 000 avant 2021.

Benbahmed : « L'Algérie peut produire le vaccin coronavirus « SPUTNIK V »

Le ministre de l'industrie pharmaceutique Lotfi Benbahmed a évoqué ce vendredi 3 décembre la possibilité pour l'Algérie de la production de vaccin russe contre le coronavirus sputnik v. En marge de la signature d'un accord entre Saidal et une entreprise coréenne, le ministre de l'industrie pharmaceutique a indiqué que l'Algérie peu produire le vaccin russe contre le coronavirus sputnik v.

Concernant les tests PCR, Benbahmed a affirmé que leurs prix on connu une baisse dans les marchés internationaux. « Nous espérons que les prix de ces tests passeront en dessous des 8900 da en Algérie », a-t-il ajouté.

Le ministre de l'industrie pharmaceutique a également rassuré sur la disponibilité les médicaments, précisant que « certaines sociétés optent pour les spéculations afin de créer le pénurie ».



Coronavirus en Algérie (nouveau bilan) : 843 cas, 584 guérisons et 16 décès ces dernières 24 heures



Huit cent quarante-trois (843) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 584 guérisons et 16 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures

en Algérie, a annoncé ce jeudi dernier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Air Algérie dévoile son programme de rapatriement des algériens bloqués à l'étranger

Air Algérie a publié le jeudi 3 décembre 2020, dans un communiqué, le programme de rapatriement des algériens bloqués à l'étranger à cause de la fermeture des frontières, consécutive à la pandémie du coronavirus.

Au départ de la France :

– Paris Alger les 04/06/08/10/14 et 16 décembre 2020

– Paris Oran : le 10 décembre 2020

– Paris Constantine : le 12 décembre 2020

– Marseille Alger : les 09/11/13/15 et 17 décembre 2020

Au départ de l'Espagne :

– Barcelone Alger : le 11 décembre 2020

– Madrid Alger : le 13 décembre 2020

– Alicante Alger : le 15 décembre 2020

Trois vols au départ des Emirats Arabes Unis, entre Dubaï et Alger, les 14/16 et 19 décembre 2020.

Un vol au départ de l'Égypte, entre Le Caire Alger, le 17 décembre 2020.

Un vol au départ de la Jordanie, entre Amman et



Alger, le 12 décembre 2020.

Deux vols au départ de l'Arabie Saoudite, entre Djeddah et Alger, les 13 et 15 décembre 2020.

Un vol au départ du Canada, entre Montréal et Alger, le 18 décembre 2020

Les citoyens concernés devront être détenteurs d'un billet Air Algérie confirmé sur le vol de rapatriement et disposer d'une attestation de test PCR négatif au plus tard 72 heures avant la date du vol, précise le même communiqué.

Des mises à jour pourraient être apportées selon l'évolution de la situation, tient à préciser Air Algérie.

PÉNURIE DES MÉDICAMENTS :

Le syndicat des pharmaciens sonne l'alerte

Le président du Syndicat national des pharmaciens, Messaoud Belamri, a pointé la situation dramatique de la pénurie des médicaments, soulignant que pas moins de 300 produits sont en rupture, dont ceux produits localement comme le Paracétamol.

« Sans exagération aucune, nous n'avons jamais connu une telle pénurie, il s'agit de 302 médicaments importés et produits localement, tous essentiels les uns que les autres », a-t-il déploré lors de son passage à la radio nationale.

Ces médicaments sont en rapport avec différentes pathologies, notamment les maladies



chroniques, les maladies mentales, le diabète et l'asthme, y compris même le Paracétamol qui

est pourtant produit localement », selon lui.

Dans une critique en creux du

ministre en charge de l'Industrie pharmaceutique, qui a nié l'existence de cette pénurie lors de son passage à la radio chaîne 3, le responsable syndical affirme que « personne ne peut nier cette situation qu'il faut solutionner en urgence. »

S'agissant des causes de cette pénurie, l'intervenant explique qu'elle est essentiellement « le résultat des retards accumulés dans la signature des programmes d'importation ».

Plusieurs raisons sont derrière la pénurie des médicaments, ce problème se pose notamment « après le transfert des prérogatives de ministère de la santé au nouveau ministère les

pharmacies, le programme a été annulé, et nous ignorons encore son sort », a-t-il ajouté.

L'invité de la radio évoque également, comme autre raison, « le manque de la transparence et de contrôle, du fait des défaillances enregistrées dans la numérisation de secteur ».

Messaoud Belamri a, en outre, critiqué ce qu'il a qualifié de « précipitation dans la réduction de la facture des importations à un taux avoisinant le quart, soit 500 millions de dollars par an », reprochant à cette démarche d'être entamée sans avoir anticipé les garanties à même d'éviter les pénuries et les perturbations des marchés ».

PÉNURIE DES MÉDICAMENTS :

C'est la faute au Covid-19, selon l'Association des distributeurs

Les propos du responsable du syndicat des pharmaciens au sujet de la pénurie des médicaments et des dysfonctionnements dans le circuit de distribution ne semblent pas être du goût de l'Association des distributeurs qui a réagi du tac au tac.

Pour cette association, la vraie raison de la rareté de certains médicaments en Algérie est la forte propagation de la pandémie du coronavirus qui a engendré une augmentation significative de la demande de certains produits ainsi qu'à des perturbations dans l'approvisionnement du marché mondial des matières premières.

« En réponse aux publications récentes parues dans divers médias, notamment des syndicats de pharmaciens, concernant la rareté des médicaments, dans lesquelles les distributeurs sont accusés d'y être à l'origine, l'Association nationale des distributeurs explique que la déclaration selon laquelle le nombre de médicaments manquants dépassent 300 médicaments est une exagération, car le nombre exact de médicaments manquants ne dépasse pas 100 produits », indique un communiqué de l'association.

Pour cette association, « la vraie raison de cette rareté est la forte propagation



de la pandémie qui a engendré une augmentation significative de la demande de certains produits d'une part, et à des perturbations dans l'approvisionnement du marché mondial des matières premières et des perturbations enregistrées dans les moyens de transport d'autre part », ajoutant que « ces informations sont largement accessibles sur internet ».

« Accuser les distributeurs d'être à l'origine de ce phénomène ou d'en avoir bénéficié porte un grand préjudice à leur égard car en plus des patients, ils sont aussi des victimes de cette situation, et ce, surtout avec les pressions supplémentaires qui leur sont imposées qui de surcroît augmentent la difficulté d'exercer leur métier dans ces conditions de santé exceptionnelles », explique-t-on.

L'association relève que « la multiplication

de ces déclarations malveillantes entrainera une augmentation de la crainte des citoyens, en particulier des personnes atteintes de maladies chroniques, du risque de perdre l'accès à leurs médicaments, ce qui les poussera à effectuer des stockages préventifs et à l'élargissement de ces pénuries à d'autres produits ». « Vouloir instrumentaliser cette rupture de certains produits en lançant une campagne médiatique visant à atteindre des objectifs syndicaux en pleine pandémie et au détriment de la santé des citoyens, de la réputation des sociétés de distribution et de fabrication de médicaments est un acte condamnable qui doit cesser et être plutôt remplacé par un dialogue responsable entre toutes les parties concernées sous le patronage du ministère de l'industrie pharmaceutique », conclut le communiqué.

Fabrication de produits oncologiques pour chimiothérapie : Saidal signe un accord avec la société Indonésio-coréenne CKD OTTO Pharma

Le groupe pharmaceutique public Saidal et la joint-venture Corée-Indonésie, CKD OTTO Pharma, ont signé, jeudi dernier à Alger, un protocole d'accord de partenariat et de coopération dans le domaine de la fabrication de produits oncologiques pour chimiothérapie conventionnelle.

Cet accord de partenariat contribuera à la relance du groupe et encouragera la production locale et, par la même, la réduction de la facture d'importation.

A cet effet, Saidal commencera par le conditionnement de 6 produits très utilisés dans le traitement de différents types de cancer, avant de passer, dans un deuxième temps, à la fabrication complète de ces molécules en Algérie, ce qui permettra d'économiser 8

millions de dollars au trésor public.

La cérémonie de signature a eu lieu en présence du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmad, ainsi que l'ambassadeur de la République de Corée du Sud, Lee Eunyong, et la 2e secrétaire de l'ambassade d'Indonésie en Algérie.

Cet accord a été paraphé par la P-DG de Saidal Fatoum Akacem du côté algérien et par la directrice générale de KOTRA (section commerciale de l'ambassade de Corée du Sud), Kim Heekyung, représentant de la compagnie CKD OTTO Pharma alors que le président directeur général du partenaire de Saidal, In Hyun Baik, a suivi la cérémonie en visio-conférence.



GROUPE SAIDAL
Industrie pharmaceutique

ANNABA / CORONAVIRUS

La décroissance continue en Algérie 1775 contaminations et 33 décès en deux jours

Tayeb Zgaoula

Un mois, après avoir passé des pics épidémiques, l'Algérie continue, ces derniers jours, de voir décroître rapidement la pandémie de coronavirus à travers tout le territoire national, et l'espoir pour les scientifiques et les citoyens d'un apaisement revient, mais



à l'heure actuelle il est en effet encore impossible de dire qu'actuellement on est dans une phase d'assouplissement et de négliger ainsi les

restrictions et les mesures préventives qui s'imposent comme moyens de lutte contre la covid-19, car cette tendance baissière ne veut rien dire encore tant que les indices référentiels de l'évolution de la pandémie par 100 000 habitants restent effrayants. Cependant, il est toujours utile de dire qu'il y a un apaisement. Le bilan annoncé par le porte-

parole du comité scientifiques de l'évolution de la pandémie Djamel Fourar, montre un "retour vers une chute de la courbe épidémiologique" mais en vérité on est bien loin encore. L'Algérie a enregistré en l'espace des deux jours seulement du week-end de mercredi à jeudi, 1778 nouvelles contaminations et 33 décès, ce qui est peut être

encourageant pour le moment, c'est de voir le nombre de guérisons qui est en nette hausse cette semaine, en effet 1775 patients contaminés ont quitté les structures sanitaires. Sur ce point, il faut saluer l'énorme travail accompli par les médecins et le personnel paramédical ainsi que le renforcement des moyens par les hautes autorités.

ANNABA / AÉROPORT RABAH BITAT

Reprise des activités : 20 vols programmés pour le sud Le directeur Aziz.B affirme : " tout est fin prêt dans le strict respect du protocole sanitaire"

Tayeb Zgaoula

Après une période de gel de près de 19 mois, qui a coûté des pertes s'élevant à quelques 100 milliards de cts à la compagnie aérienne de transport a-t-on appris, la compagnie Air Algérie va reprendre ses activités à partir de dimanche 6 décembre, des services aériens de transport public des passagers sur le réseau domestique annoncé dernièrement par le chef du gouvernement Abdelaziz Djerad. Au niveau de l'aéroport Rabah Bitat de Annaba tout semble mis au point a-t-on indiqué." tout le personnel et les équipes de nettoyage ont été déjà mobilisés pour mener les opérations de nettoyage et de désinfection des lieux depuis déjà quelques jours ainsi que la mise en place strict des mesures préventives du protocole sanitaire, entrées et sorties, distanciation sociale, disponibilité du produit hydro gel alcoolique, contrôle au moyen des caméras de la température et les orientations nécessaires à suivre pour les



passagers jusqu'à la passerelle" a déclaré le responsable de l'aéroport "Rabah Bitat", le directeur Aziz. B. En somme toutes les dispositions et mesures techniques nécessaires de lutte contre la covid-19 ont été prises. En ce qui concerne les dessertes, on apprend que dans une première étape, 20 vols sont programmés à partir de l'aéroport Rabah Bitat. Selon Nacim.B, les deux premiers vols programmés dimanche 06 décembre vers les wilayas du Sud sont des avions domestiques ATR qui transporteront respectivement 28 et 30 passagers. D'autres auront lieu régulièrement a indiqué ce même responsable.

ANNABA / COVID-19

Les établissements pénitentiaires sous haute surveillance contre tout risque de contamination au coronavirus

Sihem Ferdjallah

Les autorités locales ont mis en avant une série de mesures sanitaires préventives visant la préservation des détenus, employés et cadres médicaux et paramédicaux exerçant dans les établissements pénitentiaires. Toutes les précautions ont été prises depuis l'apparition du covid-19 en coordination permanente avec la DSP où des visites sont régulièrement effectuées sous la supervision



du Procureur général et autres magistrats au niveau des trois centres de rééducation de la wilaya soit Annaba-ville, Allelick et Bouzaarourah. Ces inspections ont été organisées en présence des représentants de l'établissement Public de Santé de Proximité. Plusieurs

dizaines de nouveaux détenus, condamnés ou prévenus ont fait l'objet de contrôles médicaux. La tournée du corps médical et des magistrats entre également dans le cadre de la vérification de la qualité et des conditions de prise en charge des détenus prévenus ou condamnés. On assure que les services pénitentiaires se chargent de désinfecter tous les objets introduits et œuvrent en contrepartie à améliorer les conditions de détention et à diversifier les plats servis aux détenus.

ANNABA / ENERGIE

Les foyers de la localité d'Oued Leghnem raccordés au gaz naturel

Imen Boulmaiz

Après les localités de Zaouia et Lazla relevant de la commune de Chetaibi, une bonne nouvelle pour celle de d'Oued Leghnem qui a été enfin raccordée au gaz naturel après tant d'années de recours exclusif au gaz butane. Cette localité rurale qui se trouve au bas de l'Edough sur le littoral,

met un pied dans la modernité en attendant l'accomplissement de l'ensemble du programme de désenclavement concernant le raccordement de l'électricité, de l'éclairage public, du réseau d'alimentation en eau potable ainsi que l'assainissement du tissu urbain. Rappelons que la wilaya d'Annaba a recensé cette année 110

zones d'ombre, déshéritées ou enclavées. Un budget de 300 milliards de centimes, issu du fonds de solidarité du ministère de l'Intérieur, a été alloué pour effectuer différents aménagements tels que l'éclairage public, l'alimentation en gaz de ville, en eau potable, ainsi que diverses opérations d'assainissement.

ANNABA / DISTRIBUTION EAU POTABLE

Privés d'eau potable depuis plus de 10 jours...les résidents des tours Belvédère exaspérés par cette pénurie

Imen Boulmaiz

Privés d'eau potable depuis plus de dix (10) jours, de quoi faire déborder la goutte d'eau du vase, chez les habitants des tours de Belvédères. Depuis une dizaine de jours, ces derniers sont privés d'eau potable, une situation qui n'a fait qu'empirer du fait que ces

perturbations interviennent en pleine crise sanitaire sachant que les besoins en eau sont essentiels. En dénonçant ces carences, les habitants se sont interrogés sur le fait de savoir pourquoi, dans une cité et pour un bloc d'une dizaine d'étages, aucune coupure d'eau n'a été enregistrée. Le problème qui serait lié à la gestion de l'eau a fini par exaspérer les habitants

qui ne savent plus à quel saint se vouer. « Les services concernés auraient du, au moins, nous aviser de ces coupures pour que les habitants puissent prendre leurs dispositions », s'insurge un habitant, pointant du doigt la mauvaise gestion et exigeant des éclaircissements sur ces défaillances qui ternissent l'image de la cité. Selon des sources



concordantes ces coupures d'eau potable résultent d'une panne au niveau de la pompe

qui alimente la cité. A signaler au passage l'absence d'hygiène dans les blocs, l'état déplorable de l'étanchéité détérioré par l'installation des citernes d'eau des résidents, et l'émanation des odeurs nauséabondes qui se dégagent des vides d'ordures. Les habitants réclament une réhabilitation de leur localité.

ANNABA / DCP

Contrôle des prix et respect des mesures de protection contre covid-19

Sihem.Ferdjallah

Durant cette période de pandémie, la spéculation et le non respect des mesures prises par l'état contre les risques de contamination au covid-19 ont battu des records... Surtout en ce qui concerne les prix et la qualité des marchandises...une situation difficile à supporter par les consommateurs et qui les a mis à rude épreuve, surtout que les filières parallèles de distribution ont eu le temps de s'organiser et recourir à des méthodes illégales leur permettant de s'enrichir plus rapidement, aux dépens du citoyen qui ne cesse de souffrir le martyr. En effet, les prix ont doublé, que ce soit pour les produits alimentaires ou pour les



articles électroniques ou meubles. C'est ce qui a amené plusieurs équipes de contrôleurs de la direction de commerce à lancer une vaste campagne, même au niveau des marchés en gros. Les équipes de

contrôle sont à pied d'œuvre du matin au soir, dans toutes les communes de la wilaya pour surveiller les prix pratiqués au niveau des différents magasins de commerce. Notre source de la direction de commerce

contactée par nos soins a affirmé que des sanctions seront sévèrement prises à l'encontre des contrevenants, pouvant aller jusqu'à la fermeture de l'établissement. La spéculation a impacté sur le pouvoir d'achat des

citoyens et a déjà mis en difficulté les consommateurs à faibles revenus, en particulier les familles démunies obligées de restreindre leurs provisions en produits alimentaires, s'ajoute à ces spéculations, en cette période de pandémie le non-respect des mesures de protection contre la covid-19. En effet, la semaine précédente, à la cité du 08 mars, plusieurs commerçants ont fait l'objet d'une visite inopinée dont certains ont été sanctionnés, pour défaut du port de la bavette, surcharge dans le magasin etc. Par ailleurs, plusieurs citoyens ont recommandé des contrôles plus sévères au niveau des fast-food où l'hygiène laisse à désirer.

BATNA / CÉLÉBRATION YENNAYER

Le lancement des festivités officielles du nouvel an amazigh 2971 aura lieu à Menaâ

Le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), El Hachemi Assad, a annoncé mercredi dernier, à Batna que le lancement des festivités nationales officielles du nouvel an amazigh yennayer 2971 aura lieu à Menaâ (wilaya de Batna). Dans une conférence de presse animée au siège de la wilaya en présence du wali, Si El Hachemi Assad a indiqué que le début des festivités aura le 9 janvier 2021 à Menaâ avec une visite pour la région de Bouzina, expliquant ce choix par "la richesse du patrimoine culturel matériel et immatériel de cette région". La manifestation qui se poursuivra au 13 janvier verra l'organisation avec la participation d'associations de la région d'expositions d'artisanat, de livres, de produits multimédias

en langue amazighe en plus d'une opération de reboisement de 1000 plants d'arbres à Menaâ, selon la même source. La salle de conférences de Menaâ accueillera le 9 janvier un séminaire sur "la culture amazighe entre créativité et réceptivité dans les arts (cinéma, théâtre, arts plastiques et musique) qui sera organisé conjointement par l'université Batna -2, le laboratoire de recherche sur les esthétiques visuelles dans les pratiques artistiques algériennes et la faculté des lettres arabes et des arts de l'université Abdelhamid Benbadis de Mostaganem. Le programme prévoit aussi l'inauguration d'une fresque à Menaâ et le départ au terme de ces activités d'une caravane d'artistes et écrivains de la wilaya de Batna en direction



d'Alger pour participer à la cérémonie de remise du prix du président de la République de la langue et de littérature amazighes prévue le 12 janvier au centre international des

conférences Abdelatif Rahal. Ce prix est un acquis majeur obtenu en 2020 avec l'aval du président de la République Abdelmadjid Tebboune, a souligné Si El Hachemi Assad.

Relevant que les préparatifs de ces festivités ont débuté depuis plusieurs mois au niveau du HCA, le même intervenant a évoqué les activités du HCA adaptées à la conjoncture de la pandémie du Covid-19. Il a également souligné la publication de l'encyclopédie amazighe avec la contribution de compétences algériennes spécialisées dans la langue et la culture amazighes. Si El Hachemi a indiqué avoir rencontré durant sa visite à Batna les directeurs de plusieurs secteurs dont ceux de l'éducation, de la culture et l'université avec qui il a évoqué l'intégration de la langue amazighe localement. Le secrétaire général du HCA se rendra jeudi vers la commune de Menaâ pour s'enquérir des préparatifs de cet événement national.

TIZI OUZOU : Les travailleurs de l'ENIEM contestent l'arrêt technique de l'entreprise

La direction de l'entreprise nationale des industries électroménagères (ENIEM) de Tizi Ouzou, a décidé d'aller vers un arrêt technique à compter de 1er décembre pour une durée de 30 jours. Selon ce qu'a rapporté la radio locale, citant le DG de l'ENIEM, « l'entreprise nationale des industries électroménagères qui fait face ces dernières années à des contraintes financières et d'approvisionnement en matières premières, se voit contrainte d'aller vers un arrêt technique de ses activités à compter du 01/12/2020 pour 30 jours », selon Algérie 360°. Suite à cette décision, les travailleurs de l'entreprise ont observé, vendredi dernier, un mouvement de protestation pour dénoncer cet arrêt technique. Autres revendications ; le départ du directeur de l'entreprise, ainsi que la réintégration des travailleurs licenciés, notamment les membres de l'ancienne section syndicale. Les travailleurs ne décollent pas. Le mouvement de protestation des travailleurs

de l'entreprise nationale, entamé vendredi passé, a été maintenu pour vendredi. Selon la radio de Tizi Ouzou, les travailleurs de l'ENIEM ont organisé, vendredi matin, une marche au niveau de la RN12 vers le siège de la wilaya pour contester la décision de congé technique prise par la direction générale de l'entreprise. Les raisons de l'arrêt technique son liées aux blocages des crédits, selon la direction. Par ailleurs, la direction a indiqué, dans une note d'information rapportée par le quotidien El Watan, que les raisons de cette décision reviennent essentiellement aux blocages des crédits par la banque. Les raisons de l'arrêt technique son liées notamment « à la persistance de blocage de la banque pour l'octroi des crédits nécessaires pour le financement des approvisionnements et la rupture des stocks des matières premières ». Cela a entraîné, selon le même document, « l'arrêt de la production ainsi que l'abrogation de la production de l'électroménager à partir des collections CKD ».

SIDI BEL ABBES / CRIMINALITÉ

Une femme volée et assassinée par sept (7) individus

La police de la wilaya de Sidi Bel Abbès a démantelé un groupe de sept (7) individus, pour leur implication dans l'assassinat d'une dame à son domicile dans la même wilaya selon Algérie 360°. Selon les informations rapportées par la sureté de la wilaya de Sidi Bel Abbès, mercredi, 2 décembre, « les éléments de la police de la même wilaya, ont réussi à arrêter sept (7) individus pour leur implication dans le vol et l'assassinat d'une dame octogénaire résidant à Sidi Bel Abbès ». Les faits de cet horrible drame remontent au 23 novembre passé, où les éléments de la protection civile ont découvert le corps sans vie d'une dame, âgée de 82 ans, à son domicile dans un quartier du centre-ville de la wilaya de Sidi Bel Abbès. La victime a été retrouvée assassinée, avec les mains ligotées, les premiers éléments de l'enquête ont supposé que les auteurs du crime étaient des cambrioleurs. L'hypothèse



a été confirmée, et les sept (7) complices on été arrêtés et présentés par devant le procureur. Les auteurs du crime sont âgés entre 18 et 30 ans. La sureté de la wilaya de Sidi Bel Abbès a fait savoir que les sept (7) complices du crime, âgés entre 18 et 30 ans, avaient agi après avoir observé le domicile de leur victime pour s'assurer qu'elle vivait seule. Ainsi, ils on pénétré chez la vieille dame octogénaire, l'ont ligoté et assassiné, et on volé plusieurs objets de son domicile. Par la suite, ils ont pris la fuite, en empruntant des destinations différentes.

Journée internationale des personnes handicapées : Forte volonté politique pour l'insertion sociale et économique des personnes à besoins spécifiques



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé, jeudi dernier à Alger, que le dernier amendement constitutionnel "confirme la forte volonté politique d'œuvrer efficacement à l'insertion sociale et économique des personnes à besoins spécifiques de façon effective".

Dans une allocution prononcée au Centre international des conférences (CIC) à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées, M. Djerad a déclaré que "le dernier amendement constitutionnel confirme la forte volonté politique d'œuvrer efficacement à l'insertion sociale et économique des personnes handicapées et à leur implication dans la construction de l'édifice institutionnel", mettant en avant leurs performances dans divers domaines de la vie, aussi bien culturelle, qu'économique et sportive, et leurs impressionnants résultats dans les examens officiels.

Cette catégorie de la société s'est également illustrée, à travers une pléiade d'athlètes médaillés,

en hissant haut l'emblème national dans des compétitions internationales, et contribué également au processus du développement économique par plusieurs projets au service du pays, a-t-il poursuivi.

M. Djerad a souligné, à ce propos, que la détermination "incontestable" du

Gouvernement à mettre en place des politiques et des programmes de protection et de promotion des personnes à besoins spécifiques, "se concrétise à travers des mesures et des mécanismes visant à consolider leurs droits, tout en veillant à associer le mouvement associatif à l'élaboration de programmes et de stratégies efficaces en leur faveur, en coordination avec tous les acteurs, notamment les médias", qui, a-t-il dit, "œuvrent à mettre en lumière ces potentialités à travers les tribunes nationales et les réseaux sociaux".

Il a évoqué, en outre, la coordination avec divers organes des Nations Unies, notamment le Fonds des Nations Unies pour la population pour "renforcer les capacités et compétences

de cette frange sociale et les promouvoir au niveau international par l'échange d'expériences et l'adaptation aux normes internationales de leurs productions afin de leur offrir des opportunités d'accès aux marchés internationaux".

Dans ce contexte, M. Djerad a mis en avant "l'importance d'œuvrer ensemble à relever les défis auxquels nous sommes, aujourd'hui, confrontés au vu de la crise sanitaire pour en faire un catalyseur en vue de plus de persévérance à atteindre les objectifs escomptés".

La célébration de la Journée internationale des personnes à besoins spécifiques, le 3 décembre de chaque année sous l'égide des Nations Unies, "traduit l'intérêt international accordé à cette catégorie qui a démontré, tant au niveau national que mondial, ses capacités et ses compétences dans la contribution au processus d'édification à tous les niveaux", a estimé le Premier ministre. Et d'ajouter : "des capacités soutenues par des cadres juridiques comprenant des dispositions consolidant la

place des personnes à besoins spécifiques, à l'instar des celles de la loi 02/09 du 08 mai 2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées".

A cette occasion, le Premier Ministre a procédé à la remise de fauteuils électriques et des clés de logements à nombre de personnes à besoins spécifiques, des distinctions à des athlètes et des livres de Coran électronique aux élèves lauréats des trois paliers de l'enseignement.

Par ailleurs, M. Djerad a remis à Mme Chirine Abdellaoui sa lettre de créance en qualité d'Ambassadrice de bonne volonté de l'ONU.

Dans une brève déclaration, M. Djerad a estimé que "le soutien et la protection de cette catégorie doivent, également, incomber à la société dans toutes ses composantes, et non seulement aux autorités publiques", saluant le rôle des médias dans la mise en avant d'exemples réussis en zones d'ombre dans différentes wilayas.

A cette occasion, le Premier ministre a supervisé le lancement

d'une plateforme numérique intitulée "la Solidarité nationale à l'écoute".

Peu avant le début des festivités de cette journée, le Premier ministre a visité une exposition de projets réussis de personnes handicapées bénéficiaires du programme de l'Agence Nationale de gestion du Micro-crédit (ANGEM), encourageant les différents exposants à relever les défis afin de se distinguer dans leurs domaines.

Soulignant l'importance de la participation des personnes à besoins spécifiques à la vie socioéconomique, M. Djerad a affirmé que mes autorités publiques "sont tenues d'accorder la priorité à l'intégration de cette catégorie importante dans la société et de lui garantir les opportunités nécessaires".

Il a appelé, dans ce sens, à "une initiative nationale en vue de faciliter l'accès des personnes à besoins spécifiques aux différentes administrations publiques à travers les communes et les wilayas ainsi que leur déplacement par leurs propres moyens".

Le géant informatique Salesforce achète la messagerie Slack pour près de 23 milliards d'euros

Fondée en 2013, l'entreprise qui propose une plate-forme d'outils pour collaborer plus facilement en ligne avait fait son entrée en Bourse six ans plus tard, selon le monde.fr.

Salesforce, le spécialiste des technologies de relation client, a annoncé mardi 1er décembre l'acquisition de la messagerie d'entreprises Slack. Cette opération devrait lui permettre d'entrer en compétition plus frontale avec Microsoft.

La transaction, en numéraire et actions, valorise Slack à 27,7 milliards de dollars (22,95 milliards d'euros), selon un communiqué diffusé par Salesforce. « Nous sommes faits l'un pour l'autre, a déclaré Marc Benioff, le PDG de Salesforce. Ensemble, nous allons façonner le futur des logiciels d'entreprise et transformer la façon de travailler dans le monde du tout numérique et du



travail depuis n'importe où. »

Marc Benioff a fondé Salesforce il y a plus de vingt ans et en a fait une référence de la gestion de relation client pour les entreprises, et aussi un monument de San Francisco, la tour Salesforce étant le plus haut gratte-ciel de la ville aux portes de la Silicon Valley.

Croissance due au télétravail

Slack, de son côté, propose une plate-forme d'outils pour collaborer

plus facilement en ligne sur des projets entre collègues et équipes. L'entreprise cotée depuis juin 2019 connaît ces derniers mois une forte croissance avec la montée en flèche du télétravail. Ce rachat est le moyen pour Salesforce de rester dans la course face à Microsoft, qui domine avec Amazon le cloud mondial (informatique à distance) et dont les services numériques pour les sociétés (le cloud Azure, les outils d'Office 365 et la messagerie

Teams) ont aussi le vent en poupe grâce à la pandémie.

« Malgré la compétition ardue de Microsoft, Slack est clairement un succès en termes de pénétration du marché, a noté l'analyste Dan Ives de Wedbush. Si Salesforce veut s'étendre au-delà de sa mine d'or des départements de ventes et marketing des entreprises, c'était maintenant ou jamais. C'est un véritable coup de semonce pour Microsoft. »

Concurrencer Microsoft

En 2019, le groupe de Marc Benioff avait déjà acquis Tableau Software, une entreprise spécialisée dans l'analyse de mégadonnées (big data), pour une valeur de 15,7 milliards de dollars.

Et ce n'est pas fini, selon l'analyste Patrick Moorhead : « Salesforce cherche maintenant à concurrencer Microsoft sur un nouveau terrain, celui de la collaboration en ligne. Cela ne va pas être facile et cela pourrait nécessiter des investissements supplémentaires dans la vidéo et la productivité individuelle. »

Slack a fait valoir une hausse de son chiffre d'affaires de 49 % sur un an pour les mois de mai, juin et juillet, à 216 millions de dollars, et a nettement réduit ses pertes à seulement 68 millions. Le titre de Slack, très en vogue depuis le début de la pandémie due au coronavirus, était stable lors des échanges électroniques suivant la clôture de la Bourse.

Un pilote afghan se réfugie sur une base américaine pour obtenir l'asile aux Etats-Unis

L'histoire du major Mohammad Naiem Asadi illustre la fin chaotique de vingt ans de présence américaine en Afghanistan, selon le monde.fr.

C'est l'histoire d'un homme, emblématique de la fin chaotique de vingt ans de présence américaine en Afghanistan. Après avoir accordé le droit d'asile à l'un des rares pilotes d'élite d'hélicoptère d'attaque de l'armée afghane, les Etats-Unis ont annulé cette décision, la veille de son départ. Disant craindre pour sa sécurité, il a trouvé refuge, depuis le 28 octobre, sur une base

américaine qui l'héberge avec sa famille. Mais le Pentagone lui a intimé l'ordre de rejoindre son unité de l'armée de l'air afghane et menace de le sortir de force de la base s'il n'a pas quitté les lieux début décembre.

Avant cette mésaventure, le major Mohammad Naiem Asadi, âgé de 32 ans, incarnait le visage d'une intervention réussie auprès des Afghans. On le voit, dans plusieurs reportages, en 2012, en cours de formation sur un hélicoptère MD 530F, sur une base aérienne. Le pilote s'était également fait remarquer en portant

secours à des Américains en difficulté : leur appareil s'était écrasé en plein territoire taliban, dans le nord du pays. Un acte qui lui avait valu les félicitations au regard « des innombrables événements où les actions du major Asadi ont protégé et sauvé des vies ».

« Je ne peux ni avancer ni reculer »

Début octobre, le service de l'immigration des Etats-Unis et le département de la défense avaient approuvé sa demande d'asile au motif que « le requérant et sa famille courent un danger imminent d'être tués par les talibans ». Le document,

signé par le secrétaire adjoint à la défense, Ezra Cohen-Watnick, ajoutait : « La menace pour le candidat est directement liée à l'exécution fidèle du travail pour lequel il a été formé, équipé et conseillé par les Etats-Unis. » Mais, mercredi 28 octobre, quelques heures à peine avant son départ en compagnie de sa femme et de sa fille de 4 ans, le Pentagone retirait son accord, ne voulant pas « se faire accuser d'avoir facilité le départ d'un officier militaire afghan en service actif ».

Dans la foulée, M. Asadi refusait de répondre

à une convocation du commandant de l'armée de l'air afghane, qu'il n'avait pas informé de sa démarche. Son avocate, Kimberley Motley, a expliqué aux autorités américaines que le major serait emprisonné pour « désertion » s'il était remis au gouvernement afghan. Le pilote reclus depuis un mois sur la base américaine affirme : « Je ne peux ni avancer ni reculer. » Une situation à laquelle le Pentagone veut mettre un terme. Le ministère de la défense afghan a assuré, pour sa part, que tout serait fait pour garantir sa sécurité.

A Hongkong, Joshua Wong et deux autres militants du mouvement prodémocratie condamnés à de la prison

Tous trois ont été condamnés, mercredi, à des peines allant de sept à treize mois d'emprisonnement pour avoir participé à une manifestation, en juin 2019, contre le projet de loi controversé permettant les extraditions vers la Chine continentale, selon le monde.fr.

Mercredi 2 décembre, le tribunal a décidé de condamner à des peines d'emprisonnement Joshua Wong, l'une des figures les plus connues de la contestation à Hongkong, et deux autres activistes de premier plan du mouvement prodémocratie, Ivan Lam et Agnes Chow, pour leur rôle dans les manifestations l'an passé. M. Wong a écopé de treize mois et demi de prison tandis que ses camarades Agnes Chow et Ivan Lam ont été respectivement condamnés à dix et sept mois de détention. « Les jours à venir seront difficiles, mais nous tiendrons bon », a crié Joshua Wong alors qu'il



était conduit à l'extérieur de la salle.

Joshua Wong, 24 ans, était poursuivi avec Ivan Lam, 26 ans, et Agnes Chow, 23 ans, pour une manifestation devant le quartier général de la police de Hongkong en juin 2019. Tous trois avaient plaidé coupable le 23 novembre des faits qui leur sont reprochés.

M. Wong avait plaidé coupable d'incitation et organisation d'un rassemblement illégal. M. Lam avait plaidé coupable d'incitation, et Agnes Chow, 23 ans, avait plaidé

coupable d'incitation et de participation à la manifestation. Ils avaient, depuis, été placés en détention provisoire.

En 2019, l'ex-colonie britannique a connu d'immenses manifestations, souvent violentes, visant à dénoncer l'influence de la Chine sur la région semi-autonome. En dépit de l'ampleur de cette mobilisation, l'exécutif hongkongais, qui est aligné sur Pékin, n'avait fait aucune concession aux manifestants. La loi draconienne sur la sécurité nationale

imposée en juin par Pékin et les poursuites judiciaires engagées contre nombre de militants prodémocratie ont, cependant, mis fin à ce mouvement de contestation.

Des habitués de la lutte politique

En dépit de sa jeunesse, M. Wong a déjà effectué des séjours derrière les barreaux, lui qui est déjà un vieux briscard de la lutte politique. « Toutes ces peines et souffrances ne feront que renforcer notre courage et nos convictions en faveur de la démocratie et de la justice », pouvait-on lire, lundi, sur son compte Twitter, en même temps qu'une lettre dans laquelle il disait avoir été placé à l'isolement. « Des cages ne peuvent pas enfermer les âmes », a-t-il ajouté.

Les trois activistes se sont enrôlés dans le mouvement prodémocratie alors qu'ils étaient encore adolescents. Ils s'étaient engagés en 2012 dans la bataille gagnée contre

l'introduction de cours de patriotisme chinois.

Deux ans plus tard, ils avaient joué un rôle de premier plan dans le « mouvement des parapluies » qui réclamait un véritable suffrage universel à Hongkong sans obtenir la moindre concession de Pékin. Les manifestants avaient occupé le centre de la ville pendant 79 jours, ce qui avait valu à certains militants des peines d'emprisonnement.

En juin 2019, un nouveau mouvement de contestation né d'un projet de loi largement décrié autorisant les extraditions vers la Chine, voyait le jour. Sans véritable leader, il a été marqué par sept mois de manifestations quasi quotidiennes, émaillées de violentes échauffourées entre policiers et manifestants. Plus de 10 000 personnes ont été arrêtées au cours des dix-huit derniers mois, dont la plupart sont des militants et figures de l'opposition.

ETAT DE DROIT, MIGRATION, GENRE :

Varsovie et Budapest font front commun sur la question des valeurs

La Pologne et la Hongrie se sont entendues pour mettre leur veto au plan de relance européen et au budget communautaire tant que le versement des fonds européens sera conditionné au respect de l'Etat de droit, selon le monde.fr. Pour l'instant, la Pologne et la Hongrie affichent un front parfaitement soudé face à leurs partenaires européens : tant que le mécanisme de conditionnalité entre

le versement des fonds européens et le respect de l'Etat de droit sera sur la table, disent-elles, elles mettront leur veto au plan de relance européen de 750 milliards d'euros et au budget communautaire (2021-2027) de 1 074 milliards. Le premier ministre polonais, Mateusz Morawiecki, et son homologue hongrois, Viktor Orban, l'ont répété, lundi 30 novembre dans la soirée, après s'être retrouvés pour une réunion

de travail à Varsovie. Epinglés régulièrement par Bruxelles pour des projets en rupture avec les valeurs démocratiques, l'indépendance de la justice, les droits des minorités ou la liberté des médias, les deux dirigeants s'attachent à mettre en scène leur union. Le 26 novembre, déjà, ils s'étaient rencontrés à Budapest et avaient profité de l'occasion pour réaffirmer leur détermination. « Jamais ni la Pologne ni

la Hongrie n'accepteront une proposition que l'autre jugerait inacceptable », avaient insisté MM. Orban et Morawiecki, pour justifier le blocage des aides aux pays les plus touchés par la pandémie.

Solidarité face à Bruxelles

Sur l'Etat de droit, c'est un fait, Varsovie et Budapest ont scellé une sorte de pacte face à Bruxelles. Une procédure dite « article 7 », qui vise en principe à sanctionner (jusqu'au

retrait de leur droit de vote) des pays qui ne respectent pas les valeurs de l'Union européenne (UE), a été enclenchée contre la Pologne en décembre 2017, une autre contre la Hongrie en septembre 2018. Mais, tant que les deux gouvernements seront solidaires, celles-ci n'auront, en réalité, aucune chance d'aboutir. En vertu de la règle de l'unanimité, il faut en effet que tous les Etats membres (sauf celui visé) y consentent.



Les moustiques peuvent-ils transmettre le virus du sida ?

Récurrente et s'insinuant dans notre conscient collectif pour alimenter nos peurs irrationnelles, cette question revient régulièrement sur le devant de la scène des réseaux sociaux, d'autant plus en cette période de confinement quelque peu anxiogène : le VIH se transmet-il par les piqûres des moustiques ? Chassons les idées reçues avec le Canal Détox de l'Inserm qui décortique pourquoi cela est impossible. Il est impossible d'être infecté par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) par le biais d'une piqûre de moustique. Pourtant, la question continue d'être régulièrement débattue sur certaines plateformes en ligne et sur les réseaux sociaux. Si les connaissances sur la transmission de ce virus à l'origine de la maladie du Sida sont aujourd'hui bien établies par les scientifiques, elles ne sont pas toujours bien connues de tous. Faisons le point avec Canal Détox. Le VIH ne peut pas être transmis à l'Homme par les moustiques, à la différence des virus Zika ou des parasites du paludisme. Tout d'abord, il n'est pas si facile pour un virus de se diffuser par le biais des moustiques, qu'il s'agisse ou non du VIH. On pourrait penser qu'il suffit à l'insecte d'ingérer un virus lors d'un repas sanguin sur une personne infectée pour qu'il puisse le transmettre à une personne saine lors du repas suivant. En fait, c'est un peu plus



complicé que cela. En effet, après avoir été ingéré pendant un repas sanguin, un virus doit résister à l'environnement hostile présent dans l'intestin du moustique (acidité, enzymes de digestion...). Il doit ensuite atteindre les cellules de la paroi de l'intestin et y trouver un point d'ancrage pour pouvoir entrer dans les cellules et s'y reproduire, ce qui, là encore, n'est pas sans difficulté. Ensuite, après augmentation de la charge virale (c'est-à-dire la quantité de virus), le virus doit être libéré dans le corps du moustique, infecter les glandes salivaires et s'y multiplier à nouveau. Et c'est seulement là que, stocké avec la salive anticoagulante au niveau des cavités des glandes salivaires (lumen), il pourrait être injecté à un nouvel hôte, lors d'un prochain repas sanguin du moustique.

Qu'on se le dise : il est impossible d'attraper le virus de l'immunodéficience

humaine (VIH) en se faisant piquer par un moustique ! © COM Salud, Flickr Chaque virus a ses exigences bien spécifiques. Par ailleurs, tous les virus ne sont pas identiques : certains virus pénètrent et se reproduisent plus facilement que d'autres dans les cellules. C'est le cas des virus Zika ou Chikungunya. Le virus de l'hépatite C et le VIH sont à l'inverse beaucoup plus « exigeants » : ils n'infectent que quelques types de cellules bien spécifiques qui ne sont pas présentes chez toutes les espèces. Chez l'humain, les cibles du VIH sont principalement les lymphocytes T auxiliaires, les monocytes, les macrophages et les cellules dendritiques. Ces cellules sont essentielles au bon fonctionnement du système immunitaire. Le virus est en effet capable de reconnaître et de s'arrimer à des « points d'ancrage » ou marqueurs exprimés à la surface de ces

cellules, les récepteurs CD4. C'est pour lui le moyen de se répliquer et de se diffuser dans l'organisme. Les cellules du moustique en revanche ne présentent pas ces points d'ancrage à leur surface. Même si un moustique se nourrit du sang d'une personne infectée par le VIH, celui-ci ne pourrait donc pas pénétrer dans ses cellules. En outre, même si c'était le cas, il ne pourrait s'y multiplier, en l'absence de facteurs cellulaires essentiels à sa reproduction. Le VIH ne peut donc en aucun cas infecter le moustique et être transmis à un individu de manière « active ». Comment les 0,5 % des personnes infectées par le VIH domptent la réplication du virus instable, le virus du VIH ne survit pas longtemps. Et de manière passive alors ? La trompe du moustique peut-elle être un vecteur de transmission si l'insecte qui vient de se repaître du sang d'un individu séropositif pique tout de suite un autre

individu ? Là encore, pour deux raisons, c'est impossible. En effet, la trompe du moustique, que l'on appelle le « proboscis », contient en réalité deux canaux distincts : un pour aspirer le sang et un autre, plus petit, pour injecter la salive. La circulation s'y faisant à sens unique, le seul moyen pour un moustique de pouvoir transmettre le virus serait qu'il soit infecté et que ce pathogène se retrouve dans sa salive après s'être multiplié. Comme on l'a vu plus tôt, le VIH ne pouvant se reproduire dans les cellules du moustique, cette possibilité peut être écartée. Par ailleurs, il s'agit d'un virus instable qui ne survit pas longtemps hors des cellules dans lesquelles il se reproduit ou dans les fluides corporels. Enfin, on peut ajouter que, même si un moustique avec un proboscis recouvert de sang contaminé piquait tout de suite un individu non séropositif, il serait incapable de lui transmettre le virus. La charge virale contenue dans les quelques lymphocytes contaminés qui seraient transmis à cet individu serait en effet trop faible. Dans une publication parue il y a déjà plus de 20 ans, il a été démontré qu'il faudrait dix millions de piqûres de moustiques infectés pour que la charge virale transmise passivement par le proboscis soit suffisante et conduite à infecter une personne.

Le massacre de 76 paysans au Nigeria revendiqué par Boko Haram, un « nouveau message » qui rappelle que la guerre est loin d'être terminée

Cette attaque est la plus violente menée cette année par le groupe djihadiste dans le nord-est du pays, où plus de 36 000 personnes ont été tuées et plus de 2 millions déplacées, selon le monde fr.

« Un nouveau message. » Tel est le titre de la vidéo rendue publique mardi 1er décembre. Un film où la faction du groupe djihadiste nigérian de Boko Haram (Jamaat Ahl Al-Sunnah Lil Dawa Wal Jihad) dirigée par Abubakar Shekau, revendique le massacre d'au moins 76 paysans. La tuerie a été perpétrée trois jours plus tôt, le 28 novembre, dans une rizière près du village de Zabarmari, à une quinzaine de kilomètres de Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno (Nord-Est).

Dans le document d'un



peu plus de trois minutes trente, un homme au visage enturbanné explique avoir agi par vengeance ; les paysans auraient dénoncé et remis aux forces de sécurité un membre du groupe djihadiste. Le

combattant promet le même sort à « ceux qui (...) attrapent nos frères et les livrent aux militaires ou leur donnent un indice sur nous ».

L'attaque, la plus violente menée cette année par des

combattants djihadistes dans le nord-est du Nigeria selon les Nations unies (ONU), s'est déroulée en pleine journée. Les victimes, des saisonniers pour la plupart originaires de l'Etat de Sokoto à environ

1 000 km à l'Ouest, ont été égorgées. Puis les djihadistes, arrivés en moto, ont incendié des cases, laissant derrière eux des villages ravagés.

« Meurtres insensés »

En marge des funérailles, le gouverneur de l'Etat de Borno, Babagana Zulum, a dénoncé une situation intenable pour les habitants. « S'ils restent chez eux, ils peuvent être tués par la faim et la famine ; [s'ils] vont sur leurs terres agricoles, ils risquent d'être tués par les insurgés », a-t-il déclaré. Le président nigérian, Muhammadu Buhari, a également condamné des « meurtres insensés » et dénoncé la barbarie des « terroristes » qu'il avait promis de vaincre lors de son élection, il y a cinq ans. En vain.

« Jobs, jobs, jobs »

L'emploi aux Etats-Unis, priorité absolue de l'équipe Biden

Une nouvelle mouture d'un plan de relance de 900 milliards de dollars a été présentée, mardi, par des sénateurs démocrates et républicains, mais son adoption n'est pas certaine. Les aides sociales se sont, elles, arrêtées en juillet, faute d'accord au Congrès, selon le monde fr.

Le président élu, Joe Biden, a de nouveau mentionné son père, dans la ville ouvrière de Scranton, en Pennsylvanie, qui lui disait, après avoir perdu son emploi : « Un job, c'est beaucoup plus qu'un chèque à la fin du mois, c'est une question de dignité. »

Sa future secrétaire au Trésor,

l'ancienne présidente de la Réserve fédérale américaine (Fed, banque centrale), Janet Yellen, a aussi évoqué son père, médecin au chevet des ouvriers new-yorkais de Brooklyn, expliquant les dégâts de la perte d'un emploi sur leur famille, leur santé et leur dignité.

Puis ce fut au tour de Neera Tanden, future directrice du budget, de parler de sa mère, immigrée d'Inde, divorcée, qui éleva ses enfants avec l'aide de bons alimentaires et en trouvant un emploi dans une agence de voyages. « Je suis ici aujourd'hui grâce au courage de ma mère, mais aussi grâce à un pays qui nous a fait

confiance, qui a investi dans notre humanité et dans nos rêves. Je suis ici aujourd'hui grâce aux programmes sociaux. En raison de choix budgétaires », a expliqué Mme Tanden, ancienne directrice du think tank de gauche Center for American Progress, lors de la présentation, mardi 1er décembre, de l'équipe économique de Joe Biden.

Le futur directeur adjoint du Trésor, Wally Adeyemo, 38 ans, originaire du Nigeria, a mentionné sa collaboration avec les équipes Obama et la sénatrice progressiste du Massachusetts Elizabeth Warren, dont il fut directeur de cabinet après la grande



crise financière de 2008. Le programme économique de Joe Biden se résume en trois mots : « Jobs, jobs, jobs

». Il défend le rêve américain, mais accompagné des aides indispensables à sa réalisation pour les plus faibles.

A Argenteuil, des malades du Covid-19 rentrent plus vite chez eux grâce à l'oxygénothérapie à domicile

Depuis la mi-octobre, 140 patients ont été pris en charge par l'unité Covid-19 du centre hospitalier et suivis quotidiennement par des infirmières à domicile, selon le monde fr.

Il y a quinze jours, Lucien

Joyes a ressenti « un grand froid dans la nuit ». Il ne le savait pas encore, mais il s'agissait des premiers symptômes du Covid-19. Après deux courtes hospitalisations de cinq et trois jours au centre hospitalier (CH) d'Argenteuil, dans le Val-d'Oise, il est désormais soigné

dans son appartement. Au pied de son lit installé dans le salon, contre la fenêtre et face à la télévision, une machine lui propulse de l'oxygène dans les narines par le biais d'un long tube en plastique.

« J'ai une famille qui m'entoure, ils sont aux petits

soins et font tout pour me rendre la vie agréable », dit en souriant l'homme de 70 ans, soulagé d'être sorti de l'hôpital qu'il ne connaît que trop bien, ses différents problèmes de santé l'ayant déjà mené les années passées dans les services de neurologie, de

cardiologie et de pneumologie. Si Lucien a pu rentrer chez lui si vite, c'est grâce au dispositif d'oxygénothérapie à domicile mis en place par le centre hospitalier d'Argenteuil depuis la mi-octobre pour faire face à la deuxième vague de l'épidémie.

Grille de mots fléchés N° 2872

FILS DE JACOB		BIEN EN FORMES		ROI FAUVE		MARÉE		RIVIÈRE D'ALSACE		FACILITÉ DE LANGAGE		DÉTENIR
HABITANT DU MIDI		PRÉNOM		C'EST SERRÉ		DANS L'ALTERNATIVE		MÉTAL ABRÉGÉ		ARGON AU LABO		
										DONNERA DU GOÛT		
BLOCAGE DE PORTE												
VENT DU SAHARA												
						ATTRAPÉ				MASSE DE PIERRE		
										PIOCHE		
ACTE CIVIL	AU GOÛT DU JOUR											
	PENSEUR GREC											
		PRISE D'AIR								AINSI FINIT SOUVENT UN ÂNE	PRES-SION	
IMITE LE DAM												
ALCOOL ANGLAIS												
			GOMMES DE ROUES							APRÈS BIS		
										ORIFICES CUTANÉS		
S'IL VOUS PLAÎT				TERNES								
FIT DE L'EFFET				HEURE CANONIALE		BRUIT SEC		ARBRE				GREFFE
						APPUYÉ CONTRE						
						BONNES MŒURS						
PIPELINE										BASE DE CALCULS		
SYMBOLE DU PLATINE										DANS LA GAMME		
		ELLES SONT À LA PAGE										
								ANIMAL PROCHE DU LOR				
ANNEAUX DE MOUSSE												
						HÂLÉ						



Solution de la grille précédente

- | | | |
|-----------------|------------------|------------------|
| 1.M.L.S.E.R.E | 6.TEST.SAS | 11.INTERESSE.IR |
| 2.DIVERTISSANTE | 7.T.S.SSE | 12.ST.OMET.ANETO |
| 3.RESENTIMENT | 8.JET.IRA | 13.ERNEE.AROMES |
| 4.CONDAMNER.CAR | 9.RAP.G.P.STOP | |
| 5.TI.DE.E | 10.UNIEME.ATTELE | |

TF1

- 12h00 Les 12 coups de midi
- 12h50 Petits plats en équilibre
- 12h55 Météo
- 13h00 Le Journal
- 13h40 Grands reportages
- 14h50 Reportages découverte
- 16h10 Les docs du week-end
- 17h50 50mn Inside
- 19h00 50' inside
- 19h50 Vendée Globe
- 19h55 Météo
- 20h00 Le journal
- 20h40 Habitons demain
- 20h45 Loto
- 20h47 Merci !
- 20h50 Quotidien express
- 21h00 Météo
- 21h05 NRJ music awards

FRANCE 3

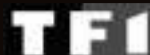
- 12h00 12/13 : Journal régional
- 12h18 12/13 : Météo régionale
- 12h25 12/13 : Journal national
- 12h55 Les nouveaux nomades
- 13h25 Un livre, un jour
- 13h35 Téléthon
- 15h15 Téléthon
- 18h45 Expression directe
- 18h58 19/20 : Météo régionale
- 19h00 19/20 : Journal régional
- 19h23 19/20 : Météo régionale
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h50 C'est bon à savoir
- 19h55 La p'tite librairie
- 20h05 Jouons à la maison
- 20h35 Tout le sport
- 20h45 Laisse entrer la nature
- 20h50 Météo
- 21h05 Mongeville
- 22h35 Mongeville

M6

- 07h00 Absolutement stars
- 10h15 66 minutes : grand format
- 11h00 66 minutes : grand format
- 11h45 66 minutes : grand format
- 12h40 Météo
- 12h45 Le 12.45
- 13h25 Scènes de ménages
- 14h30 Chasseurs d'appart'
- 19h45 Le 19.45
- 20h10 Météo
- 20h25 Scènes de ménages
- 21h05 The Rookie : Le flic de Los Angeles
- 21h55 The Rookie : le flic de Los Angeles
- 22h50 The Rookie : le flic de Los Angeles
- 23h35 The Rookie : Le flic de Los Angeles



NRJ Music Awards



Pour cette 22e édition, l'animateur reçoit de nombreux artistes à La Seine Musicale, à Boulogne-Billancourt (92). Ces talents vont chanter, remettre ou encore recevoir des prix dans diverses catégories. Pendant plusieurs semaines, les internautes ont pu voter pour leurs favoris. Mais le NRJ Music Award de la performance francophone de l'année sera désigné, en direct, par les téléspectateurs. Parmi les invités présents ce soir figurent Dua Lipa, David Guetta, The Black Eyed Peas, Sia, Indochine, Vitaa, Slimane, Gims, Louane, Vianney, M. Pokora, Dadju, Wejdene, Julien Doré et Kendji Girac.

À 21:05

La grande soirée du Téléthon



Comme tous les ans, le Téléthon a pour ambition de fédérer les énergies et de lever des fonds en faveur de la recherche contre les maladies rares. Cette année, c'est le chanteur M Pokora qui endosse le rôle de parrain de l'événement, apportant son énergie et son enthousiasme tout au long des rendez-vous qui ponctuent cette nouvelle édition. En guise de point d'orgue, il anime une grande soirée festive, en compagnie de personnes malades et de leurs proches, ainsi que de nombreux invités, célèbres ou anonymes, qui se sont mobilisés pour la cause.

À 21:05

The Rookie : le flic de Los Angeles



Le filet se resserre autour d'Armstrong. Nolan a des doutes, et Bradford réalise qu'un policier corrompu aide la mafia arménienne. En revenant sur les événements récents, Nolan comprend qu'Armstrong a volontairement tiré sur Erin. Il voulait la faire taire. John fait part de ses soupçons à Harper qui a du mal à y croire. Elle accepte de l'aider à mener une enquête discrète. En contrôlant les enregistrements des caméras mobiles, Nolan met en évidence qu'Armstrong utilise son téléphone à chaque moment clef de l'affaire et qu'il a donné discrètement un papier à Erin.

À 21:05

FRANCE 2

- 11h55 Téléthon : vertigineuse amitié
- 12h45 Terres de partage
- 12h50 Météo 2
- 13h00 Journal 13h00
- 13h20 13h15, le samedi...
- 13h54 Météo 2
- 13h55 Laisse entrer la nature
- 14h00 Tout compte fait
- 14h50 Tout compte fait
- 15h39 Destination 2024
- 15h40 La p'tite librairie
- 15h50 Les secrets du temple D'Abou Simbel
- 16h40 Les secrets du Sphinx
- 17h35 Joker
- 18h40 Téléthon : chantons pour le Téléthon
- 19h45 Météo 2
- 20h00 Journal 20h00
- 20h30 20h30 le samedi
- 20h54 Météo 2
- 20h55 Les Etoiles du sport
- 20h59 Vestiaires
- 21h05 Téléthon

FRANCE 5

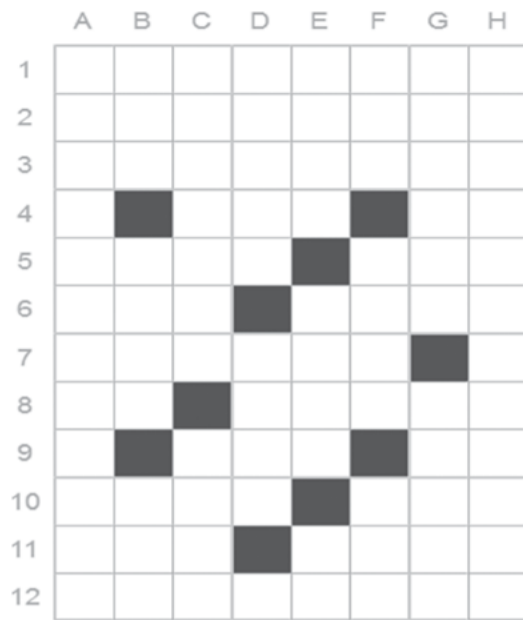
- 09h55 Yétili
- 10h00 Les comptines d'Okoo
- 10h05 Silence ça pousse, junior !
- 10h10 Consomag
- 10h15 Thaïlande, le pouvoir de l'eau
- 11h05 L'Acropole d'Athènes
- 12h00 Highlands, le coeur sauvage de l'Ecosse
- 13h00 Les plus beaux treks
- 14h05 Constructions de l'impossible
- 15h00 Destination 2024
- 15h05 Silence, ça pousse !
- 16h05 La maison France 5
- 17h40 De la terre à l'assiette
- 17h45 C dans l'air
- 19h00 C l'hebdo
- 20h00 C l'hebdo la suite
- 20h20 Des trains pas comme les autres
- 20h45 Laisse entrer la nature
- 20h50 Echappées belles
- 22h20 La p'tite librairie
- 22h24 Passage des arts
- 22h25 Romain Gary, le roman du double
- 23h55 L'oeil et la main

CANAL +

- 11h00 Patria
- 11h59 Profession : explorateur.trice
- 12h53 21 cm de +
- 12h55 Boîte noire
- 13h11 L'hebd'Hollywood
- 13h23 Calendrier de l'avant
- 13h32 Le cercle
- 14h24 Sport Reporter
- 14h58 Avant-Match Top 14
- 15h10 Bordeaux-Bègles / Racing 92
- 17h19 Canal Sports Club
- 18h21 West Ham - Manchester United
- 20h30 Canal Football Club 1re édition
- 20h57 Avant-match Ligue 1
- 21h02 Montpellier / Paris-SG
- 22h58 Canal Football Club Le Débrief
- 23h55 Zapsport

22 Détente

GRILLE DE MOTS CROISÉS
N°2872



- HORIZONTALEMENT**
- On s'abandonne à lui les yeux fermés.
 - Elle s'étend après le périphérique.
 - Boira à petits coups.
 - Déduit. Onze à Lyon.
 - Peste. Pomme en chanson (d').
 - Un certain regard. Points d'orientation.
 - Attache au bureau.
 - Outil d'architecte. Port israélien.
 - Acide très étudié en génétique. Île qui donne le ton.
 - Eau de Périgueux. Qui a le cœur battant.
 - Coupe au montage. Avoir chaud.
 - Élèves du primaire.
- VERTICALEMENT**
- Elle a un rôle de spectatrice.
 - Vieux rayon. On y mange comme des cochons. Du concentré.
 - Engager dans l'armée. Chanteuse à la voix grave.
 - Esclave spartiate. Chanteur grec comme Homère.
 - Superpose les poissons. Marque l'intention. Avec lui, rien n'est impossible.
 - Héros de Virginie. Saut de patineur artistique. Blousée.
 - C'est le plus mal délimité des continents. Adouber.
 - Ils font des films.

Solution de la grille précédente

Horizontalement:

- palabres
- omoplate
- retracer
- troene - v
- ers - cree
- fi - ah - nu
- etameurs
- u - re - noe
- iso - sil
- lingers
- ladin - ue
- emet - gre

Verticalement:

- portefeuille
- amerrit - siam
- lotos - aronde
- apre - ame - git
- blanche - sen
- racer - unir - g
- ete - enroleur
- serveuse - see

GRILLE

SUDOKU

N°2872

Comment jouer ?

Sur chaque ligne vous devez placer les chiffres de 1 à 9 sans les répéter. Sur chaque colonne vous devez placer les chiffres de 1 à 9 sans les répéter aussi et dans chaque région de 9 cases, vous devez placer les chiffres de 1 à 9 sans les répéter. Un truc très pratique est d'éliminer les cases où votre chiffre ne peut se trouver. Pour gagner du temps, vous pouvez commencer par les chiffres les plus nombreux parmi ceux déjà inscrits dans la grille. Si vous ne savez pas quel chiffre inscrire dans votre case, à la suite de plusieurs éliminations de chiffres, vous pouvez inscrire des possibilités et plus le jeu avancera, vous allez voir si ces chiffres conviennent ou pas! Croyez-moi ce jeu est vraiment intéressant! Attention à ce que vos chiffres ne se répètent pas, sur aucune ligne ni dans chaque carré!

3	8		7	9			2	1
			8	2			9	
		2			6		7	
1		9	5	8				
4								7
				1	7	5		9
	6		1			9		
	4			6	3			
7	9			5	2		6	8

solution		2871						
9	7	6	1	3	5	8	4	2
1	3	2	4	8	7	5	9	6
8	5	4	9	6	2	1	7	3
4	9	8	7	1	6	2	3	5
5	1	7	2	4	3	6	8	9
6	2	3	8	5	9	4	1	7
7	4	5	6	9	8	3	2	1
3	8	9	5	2	1	7	6	4
2	6	1	3	7	4	9	5	8

le saviez vous ?

Un journaliste qui écrivait sur un tueur en série était le tueur en série lui-même !

Vlado Taneski était un journaliste macédonien qui a fait un nom grâce à des articles détaillés qu'il a rédigés dans le cadre du journalisme d'investigation sur un tueur en série et ses crimes commis entre 2003 et 2008 dans sa ville natale Kicevo en Macédoine.

Quatre femmes âgées ont mystérieusement disparu dans des circonstances similaires au cours de cette période là. Et grâce aux informations de Taneski, trois des corps des femmes disparues ont été retrouvés. Avant la révélation de l'emplacement du quatrième corps, la police a pu identifier le véritable assassin qui n'était autre que le journaliste lui-même.

Vlado Taneski a été emprisonné le 22 juin 2008. Il s'est suicidé le lendemain dans sa cellule.

JEU DES 7 ERREURS

La Règle du Jeu

Voici 2 images identiques à première vue. Sauf que sur l'une des deux images, l'auteur a volontairement commis 7 erreurs. Le jeu consiste à observer les deux images afin de retrouver les erreurs.



Le directeur général du CHU ex-Parnet (Alger) limogé



Directeur général du CHU Nafissa Hamoud (ex-Parnet), M. Rekik Zoubir», précise le communiqué.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Abderrahmane Benbouzid a

décidé de mettre fin aux fonctions du Directeur général du Centre hospitalo-universitaire (CHU), Nafissa Hamoud (ex-Parnet),

a indiqué jeudi dernier un communiqué du ministère. «Dans le but d'insuffler une nouvelle dynamique à l'action des

Directeurs des CHU et en se référant aux évaluations et constats effectués récemment, le ministre de la Santé a décidé de mettre fin aux fonctions du

UNIVERSITÉ:

La reprise des cours se fera dans le strict respect du protocole sanitaire

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a déclaré, à Alger, que la rentrée universitaire 2020/2021 prévue le 15 décembre courant se fera par mode d'enseignement à distance avant de passer au mode d'enseignement présentiel, et ce dans le strict respect du protocole sanitaire.

A la rentrée universitaire 2020/2021 prévue le 15 décembre courant, les établissements d'enseignement supérieur organiseront des activités

pédagogiques et d'enseignement « suivant le mode d'enseignement à distance, avant de passer deux semaines plus tard, au mode d'enseignement présentiel suivant le mécanisme organisationnel et le protocole opérationnel adopté à cet effet », a précisé le ministre lors d'une rencontre de concertation avec les partenaires sociaux, à savoir des représentants d'organisations syndicales et des associations estudiantines.

A cette occasion, le ministre a appelé la famille universitaire à «



se mobiliser pour faire réussir la rentrée universitaire actuelle, face au développement de la situation pandémique dans le pays », indiquant qu'un protocole sanitaire « rigoureux » est prévu pour le mode d'enseignement présentiel,

indiquant qu'un système de répartition en groupes sera adopté, en assurant les cours en présentiel au tiers des étudiants, et ce pour les modules essentiels.

Concernant l'enseignement à distance, M. Benziane a fait savoir que des cours-vidéos sont en cours d'élaboration via les plateformes numériques, citant les efforts consentis par les enseignants pour garantir un enseignement à distance.

Par ailleurs, M. Benziane a souligné sa détermination à lancer

la réforme du système des œuvres universitaires, sur la base de « la rationalisation de la gestion et des dépenses » pour « promouvoir la performance de ce système, améliorer sa gestion et garantir la qualité des prestations assurées à l'étudiant ».

Dans ce contexte, il a dévoilé la révision des statuts types de l'université et la révision des textes relatifs à la qualification universitaire et au système LMD qui ont été largement enrichis par les partenaires sociaux.

COVID-19 :

Une prime pour indemniser le personnel du secteur de l'éducation touché

La Commission Nationale des Œuvres Sociales des Travailleurs de l'Education (CNOSTE) a pris la mesure d'instaurer des primes et des indemnités au profit du personnel du secteur infecté à la covid-19 et ce dans l'objectif de contribuer à la réduction de la facture des soins, indique le président de la CNOSTE, Mustapha Benouis.

«Il a été décidé d'octroyer des aides au profit du personnel du secteur de l'Education au niveau national pour les cas dont l'état de santé est jugé critique, lesquelles s'inscrivent dans le cadre de la solidarité avec les fonctionnaires en cette conjoncture exceptionnelle et ce à travers l'institution d'une prime de risque, ou prime covid-19, estimée à 50.000



DA au profit des enseignants et des fonctionnaires testés positifs», a déclaré à l'APS M. Benouis.

Selon le même responsable, le concerné doit se rapprocher de la CNOSTE ou des commissions de wilayas pour le dépôt de son dossier médical avant de procéder au versement de cette prime sur son compte.

Il a été décidé, en outre, de prendre en charge 50% des frais liés aux tests

covid-19, notamment le test PCR ou scanner, a-t-il assuré, soulignant que la CNOSTE a signé une convention avec plusieurs laboratoires et cliniques privés au niveau national pour l'indemnisation des fonctionnaires atteints du nouveau coronavirus.

Si le test est effectué dans l'un des laboratoires conventionnés, ce taux (50%) est prélevé directement et le concerné devra payer les 50% restants, à la condition d'être titulaire d'une carte de prise en charge, a poursuivi M. Benouis.

Dans le cas où ces analyses sont effectuées dans un laboratoire ou une clinique non conventionnée, l'indemnisation de 50% «demeure maintenue». Néanmoins, le versement de ce montant sur le compte de la

personne concernée prendra du temps, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Benouis a rappelé les œuvres sociales «importantes» dont bénéficient le personnel du secteur, les retraités et les familles prises en charge.

Il s'agit de la pension d'orphelin qui est une pension annuelle comprenant les primes de scolarité, de l'Aid El-Fitr et de l'Aid El-Adha qui sont accordées en une seule fois. Elle s'élève à 9000 Da dans le cas où l'un des parents relève du secteur et à 12000 Da si les deux parents relèvent du secteur. Il s'agit également d'autres allocations et primes notamment de décès et de veuvage.

Concernant la prime de départ, il a fait état de 15.000 dossiers au

niveau national, dont les titulaires bénéficieront de de cette prime d'ici la fin de l'année en cours (31 décembre 2020).

Il a également souligné l'importance des «prêts sociaux» accordés par le Comité au personnel du secteur ayant pour motif le mariage et l'achat ou la construction de logements, ainsi que le prêt exceptionnel, relevant que ce dernier était «gelé» depuis 2015.

Le ministère de l'Education nationale avait élargi l'accès à la prise en charge des différentes demandes des œuvres sociales pour le personnel du secteur, de manière à contribuer à l'amélioration de leur pouvoir d'achat conformément aux exigences légales en vigueur.

CONDOLEANCES

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès d'un confrère et ami

MOHAMED FADLA DIT HAMDY MOSTEFA

Journaliste qui a exercé ses fonctions au quotidien «le Provincial» et dans d'autres titres régionaux, suite à une longue maladie. Un homme respectueux et vertueux qu'il était. Hamdi comme on aimait l'appeler était très discipliné, connu pour son respect envers autrui.

Il est parti en ce mois de novembre, après avoir longtemps lutté contre sa maladie qu'il avait prise en patience avec la foi qu'on lui connaissait. Mohamed, aimé beaucoup faire du vélo. Ensemble nous avons assuré la couverture de plusieurs manifestations de cyclisme « la petite reine ». Il est parti en silence

En cette douloureuse circonstance, nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille

Paix à ton âme, cher ami.

A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons



Ton confrère et ami
Tayeb Zgaoula